

Les Français et la prison

Zakia Belmokhtar, Abdellatif Benzakri *

La prison est pour les Français un univers inquiétant et sombre : plus d'un sur deux (53 %) pense qu'il lui est possible d'être mis un jour en prison, et plus des deux tiers (66 %) considèrent que les conditions de détention sont mauvaises, à l'exception de la prise en charge médicale des détenus jugée globalement satisfaisante.

La prison n'est pas remise en cause dans ses fondements mais pour 71 % des Français, elle doit changer, notamment en ce qui concerne les conditions de détention.

L'univers carcéral reste méconnu : les caractéristiques de la population des détenus sont mal connues, les droits accordés aux détenus sont sous estimés.

Un des effets de la prison les plus décriés porte sur la récidive : pour les trois quarts des Français (77 %), la prison ne permet pas de lutter contre la récidive, et pour deux Français sur trois (64 %), les aménagements de peine sont perçus comme un levier d'action efficace pour éviter la récidive.

Les prises de position des Français sur la prison sont très liées à leur connaissance du milieu carcéral : les plus concernés ou les plus informés sont les plus critiques.

UNE enquête nationale réalisée en 2009 par le ministère de la Justice - **encadré 1** - montre que la prison reste pour les Français un univers inquiétant et mal connu, malgré le terrain médiatique qu'elle occupe couramment. Elle fait peur : plus d'un Français sur deux pense qu'il lui est possible d'être mis un jour en prison (53 %), parce que « ça peut arriver à tout le monde » ou à cause d'un délit routier, ces deux raisons étant celles le plus souvent exprimées. Dans cette éventualité, les appréhensions les plus fréquentes portent sur la privation de liberté (36 %), la promiscuité avec d'autres détenus (35 %), la violence entre détenus (22 %) et la privation des relations familiales et sociales (18 %). Au-delà des différents vecteurs d'informations sur la prison auxquels ils font référence (médias, documentaires), les inquiétudes des Français semblent aussi s'ancrer dans une connaissance plus ou moins directe de l'univers carcéral, puisque six sur dix déclarent connaître quelqu'un qui exerce (ou a exercé) une activité en prison ou quelqu'un qui est actuellement (ou a été) en prison et, dans de très rares cas, avoir fait eux-mêmes de la prison. Objet de crainte, la prison n'en reste pas moins nécessaire aux

yeux des Français, puisque 96 % déclarent qu'elle ne doit pas être supprimée. La prison leur apparaît donc légitime, mais ils sont aussi 71 % à estimer qu'elle ne doit pas rester telle quelle.

Une vision sombre de l'univers carcéral ...

DEUX Français sur trois (66 %) jugent mauvaises les conditions matérielles de détention. Cette opinion générale est cohérente avec l'image plutôt négative que les Français ont de différents aspects particuliers de la vie en prison. Plus de la moitié pensent que

les détenus occupent rarement seuls leur cellule (54 %), et un quart que ce n'est jamais le cas ; dans les cellules, peu de place est laissée à une certaine intimité puisqu'ils pensent que les WC y sont rarement (43 %) ou jamais (28 %) cloisonnés ; la majorité (40 %) pensent que seules trois douches hebdomadaires sont garanties par la loi, ce qui est effectivement le cas, une autre douche pouvant être prise par les détenus après une séance de sport ou de travail¹. L'idée de repas pris en réfectoire domine (49 %), alors que la règle qui s'applique, même si elle connaît des ex-

Encadré 1. Source

L'enquête 2009 sur les connaissances et représentations des Français sur la prison vient en prolongement de deux enquêtes réalisées par le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées), en 1996 et 2003.

La Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), désireuse de renouveler cette expérience, s'est appuyée sur la

sous-direction de la statistique et des études (SDSE) pour mener à bien cette nouvelle enquête. Un échantillon représentatif de la population française de 3008 personnes a ainsi été interrogé en juin 2009.

Le questionnaire est principalement organisé autour de deux types de questions : des questions de connaissance et des questions d'opinion sur la prison. □

* Statisticiens à la Sous-direction de la Statistique et des Études

1. Guide « Droits et devoirs de la personne détenue », DAP, 2009

ceptions, est celle de repas pris en cellule. La très grande majorité pense que le courrier entre un détenu et ses proches est contrôlé, toujours pour 50 % et fréquemment pour 37 % ; ils n'ont pas tort dans le principe puisque tout courrier du détenu, à l'exception de sa correspondance avec son avocat ou avec l'administration pénitentiaire, peut effectivement être contrôlé, même si ceci est peu fréquent en pratique. Enfin, et peut-être à cause de l'impact de fictions étrangères où les parloirs des prisons sont équipés de séparations, 59 % des Français croient que les détenus sont matériellement séparés de leurs visiteurs, empêchant ainsi tout contact physique, ce qui n'est pas le cas dans les prisons françaises.

Parallèlement à cette vision plutôt sombre des conditions matérielles de détention, la majorité des Français pensent néanmoins que les détenus bénéficient d'une prise en charge médicale satisfaisante concernant différents types de soins : la médecine générale (65 %), la psychiatrie (58 %) la toxicomanie (55 %), l'alcoolisme (52 %). Seuls les soins dentaires et ophtalmologiques se distinguent, considérés comme bien pris en charge par moins d'un Français sur deux (respectivement 48 % et 42 %), résultat en cohérence avec la mauvaise réputation de la prise en charge de ces soins en général par la sécurité sociale.

... qui va de pair avec le souhait de voir la prison changer

À la lecture de leur opinion sur les conditions matérielles de détention, 82 % des Français qui les jugent mauvaises estiment que la prison devrait changer, contre 48 % parmi ceux qui les considèrent bonnes - **graphique 1** -.

À la lecture de ces résultats, on peut poser l'hypothèse que le changement souhaité va dans le sens d'une amélioration des conditions de détention pour les Français qui en ont une vision négative. Mais la question peut se poser pour les autres. En effet, la nécessité de changement peut aussi résulter de l'idée sous-jacente d'un traitement de faveur réservé aux détenus, et correspondre à un souhait de durcissement des conditions de détention.

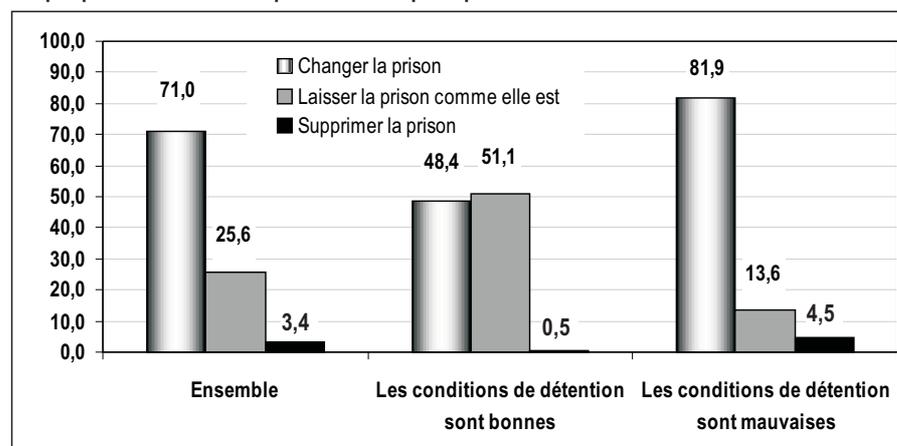
Néanmoins, si le sens à donner au changement n'a pas été explicité en tant que tel dans l'enquête, il semble plutôt pour la majorité faire référence à une amélioration, au moins des soins médicaux. En effet, ceux qui n'accordent jamais le label « satisfaisant » aux soins médicaux cités sont 86 % à souhaiter changer la prison, et environ 7 % à la laisser comme elle est ou à la supprimer ; plus le nombre de types de soins jugés satisfaisants augmente, plus les parts de ceux qui souhaitent un changement ou une suppression diminuent, au profit des tenants d'un

maintien de la prison telle qu'elle est - **graphique 2** -.

Les détenus : une population mal connue des Français

À la perception globale plutôt sombre du lieu d'enfermement s'ajoute l'image de détenus plutôt « défavorisés » comparativement au reste de la population. Ainsi, près de six Français sur dix pensent, à juste titre, que les détenus présentent plus souvent que le reste de la population française des troubles psychiatriques². Il en est de même de la question de

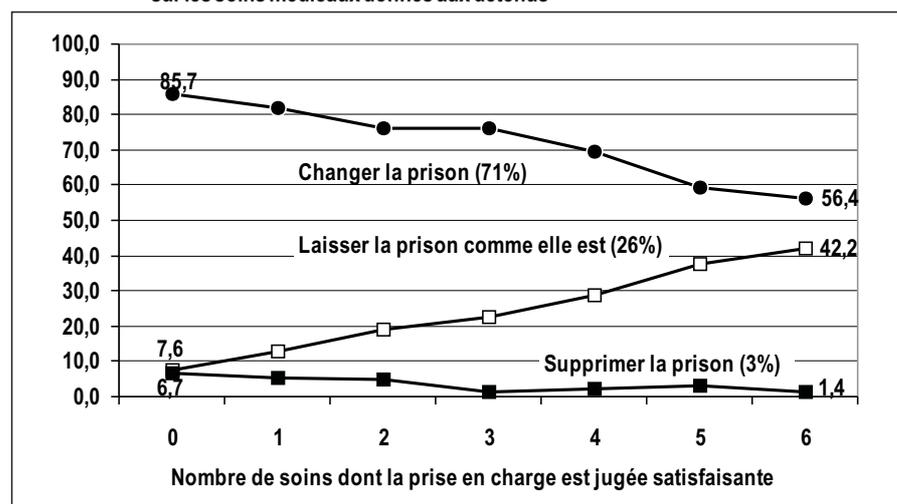
Graphique 1. Position sur la prison selon la perception des conditions de détention



Lecture : pour 71% des Français, la prison doit changer ; cette part est de 48,4% parmi ceux qui jugent bonnes les conditions de détention.

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Graphique 2. Position sur la prison selon la satisfaction exprimée sur les soins médicaux donnés aux détenus



Lecture : Les Français considérant que les détenus ne bénéficient pas d'une prise en charge satisfaisante sur les 6 soins médicaux soumis à leur appréciation sont 85,7% à penser que la prison doit changer, 7,6% qu'elle doit rester comme elle est, et 6,7% qu'elle doit être supprimée ; ces parts sont respectivement de 56,4%, 42,2% et 1,4% parmi ceux qui considèrent que tous les soins portés aux détenus sont satisfaisants.

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

2. Une étude de la DREES montre qu'en 2003, le bilan somatique et psychiatrique réalisé à l'entrée en détention a donné lieu à la prescription d'une prise en charge psychiatrique pour un entrant sur cinq. Elle indique également que 40% de la population carcérale a été vue au moins une fois par une équipe de psychiatrie et que le taux de recours aux soins de santé mentale est 10 fois supérieur à celui observé en population générale (Magali Coldefy, Etudes et résultats n°427, La prise en charge de la santé mentale des détenus en 2003).

l'emploi : pour les trois quarts des Français, les détenus, avant d'être incarcérés, étaient plus souvent sans emploi que le reste de la population ; cette déclaration est d'ailleurs soutenue par l'idée, pour la majorité des Français, que les détenus ont un faible niveau de scolarisation. Ainsi, 85 % pensent que la majorité des détenus n'a pas dépassé le niveau du collège³.

Par ailleurs, la population des détenus est statistiquement mal connue des Français. En premier lieu, 44% des Français n'ont aucune idée du nombre de détenus en France et quand ils donnent un ordre de grandeur, ils répondent juste seulement trois fois sur dix (soit 16 % de l'ensemble des Français, - **tableau 1** -).

D'autres caractéristiques sont méconnues, comme l'âge minimum à l'incarcération, et ce malgré la place médiatique qu'a prise ces dernières années la question des mineurs en prison. Si seulement 1,6 % des Français disent ne pas le connaître, 83 % se trompent en donnant un âge supérieur à 13 ans. Seuls 12 % sont dans le vrai, en répondant 13 ans, la majorité (41 %) le situant à 16 ans. Quant à l'âge maximum pour être incarcéré, 83 % des Français savent qu'il n'existe pas. S'ils en donnent un, ils le situent alors au-delà de 70 ans.

La majorité des Français se trompent également sur la part de femmes détenues (située à 20 % par 63 % des Français) et des étrangers (16 % la sous-estiment et 43 % la surestiment).

Enfin, 52 % des Français pensent à tort que le principal motif d'incarcération est le vol (simple ou qualifié), alors que ce type d'infraction ne concerne que 18 % des détenus en 2009. Dans les faits, les détenus sont le plus fréquemment incarcérés pour violences sur autrui, ce type d'infraction n'étant cité que par 12 % des Français.

Les droits des détenus globalement sous-estimés

ALORS que ces droits sont reconnus aux personnes détenues, seulement un peu plus de la moitié des Français pensent qu'un détenu malade, dont la mort est prochaine, a le droit d'être libéré (54 %) ; il en est de même pour le droit d'être assisté d'un avocat en cas de passage devant la commis-

Tableau 1. Connaissances des Français sur la population détenue

Nombre de détenus en France	%	Part de femmes en prison	%	Part d'étrangers en prison	%	Part de personnes en détention provisoire	%
	100,0		100,0		100,0		100,0
Moins de 50 000	10,3	5% **	4,4	10%	15,5	Moins de 10%	12,7
50 000 à - de 100 000*	16,2	10%	19,6	20% ***	38,3	30% ****	55,0
100 000 à - de 400 000....	12,4	20%	63,2	50%	33,2	50%	22,2
400 000 à - de 800 000....	10,3	50% et plus	9,9	70%	9,4	Plus de 70%	8,3
800 000 et plus.....	7,2						
Ne sait pas.....	43,6	Ne sait pas	2,9	Ne sait pas	3,6	Ne sait pas	1,8

Réponses justes à la date de l'enquête : * 63 400 détenus ; ** 3,5 % ; *** 7,8 % ; **** 24 %

Lecture : 4,4% des Français répondent juste en indiquant que la part de femmes détenues est de l'ordre de 5%. Cette réponse est la plus proche de la réalité, qui est de 3,5%.

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

sion de discipline (connu par 52 % des Français).

Les Français ont en revanche une meilleure connaissance des droits suivants, effectivement reconnus, comme la liberté de culte (87 % de bonnes réponses), le droit à la sécurité sociale (65 % de bonnes réponses), ou l'interdiction de constituer une association de détenus (60 % de bonnes réponses). Mais la majorité se trompe concernant d'autres droits cités, à savoir le droit de vote, le droit d'appartenir à une association extérieure à la

prison et certains droits sociaux (prestations familiales, retraite...). Ils ont ainsi seulement 24 % à 31 % à savoir que les détenus en bénéficient.

La prison affirmée dans ses rôles

PROTÉGER la société, sanctionner les actes de délinquance, aider à la réinsertion, telles sont les missions de la prison rappelées lors de l'adoption de la Loi pénitentiaire - **encadré 2** -. Ces missions sont toutes largement reconnues par les Français qui, pour au moins les trois quarts d'entre eux, pen-

Encadré 2. La loi pénitentiaire

Ces dernières années, de nombreux événements ont remis le thème de la prison sur le devant de la scène, sur les plans médiatique et politique : la parution du livre-choc de Véronique Vasseur¹, ainsi que deux rapports parlementaires publiés en 2000² dénonçant le système carcéral, et des faits marquants l'opinion publique tels que les suicides de détenus ou la surpopulation carcérale... Un mouvement de fond visant à moderniser le système pénitentiaire s'est alors mis en place progressivement, aboutissant au vote en 2009 de la loi pénitentiaire³, fixant ainsi le droit pénitentiaire par une norme juridique adaptée qui lui faisait défaut. Par ailleurs, les règles pénitentiaires européennes, reconnues par la Direction de l'Administration péniten-

taire comme « un levier majeur de modernisation et de changement » et qui portent sur plusieurs aspects de la condition carcérale (les droits fondamentaux des personnes détenues, le régime de détention, la santé, l'ordre et la sécurité des établissements pénitentiaires, le personnel de l'administration pénitentiaire, l'inspection et le contrôle des prisons), ont été une nouvelle fois révisées en 2006.

C'est dans ce contexte de changements profonds sur la question pénitentiaire qu'est apparue la nécessité de consulter une nouvelle fois les Français sur leurs connaissances sur la prison et sonder leur opinion, afin de rendre compte de leur perception de l'univers carcéral. □

1. Véronique Vasseur, Médecin-chef à la prison de la santé, éditions Le Cherche Midi, 2000
2. Rapport (n° 449, session ordinaire de 1999-2000) de M. Guy-Pierre Cabanel au nom de la commission d'enquête du Sénat sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France ; rapport (n° 2521, XIe législature) de M. Jacques Floch au nom de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la situation dans les prisons françaises.
3. Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009

3. Le rapport établi en 2009 par la DAP sur l'enseignement aux personnes détenues fait état de 60% de détenus qui ne dépassent pas le niveau CAP ; il indique aussi que plus de la moitié des personnes détenues se situent au mieux à un niveau de fin d'études primaires.

sent qu'elles constituent un rôle important ou essentiel de la prison. Toutefois, les Français semblent se soucier encore plus de la société, qu'il faut défendre (rôle « important ou essentiel » pour 82 % d'entre eux), que des délinquants, qu'il faut réinsérer dans la société (rôle « important ou essentiel » pour 73 % des Français) - **tableau 2** -.

Par ailleurs, si 75 % des Français considèrent que la prison a un rôle à jouer dans la dissuasion des délinquants, 77 % pensent qu'elle ne remplit pas ce rôle. Ainsi, pour 44 %, la prison n'empêche pas la récidive, et 33 % vont jusqu'à affirmer qu'elle la favorise. Seuls 20 % considèrent que la prison permet de lutter contre la récidive.

Selon la position affichée sur la prison, les écarts se creusent sur l'idée que la prison favorise la récidive. Ainsi, parmi ceux qui pensent qu'il faut laisser la prison comme elle est, cette part est de 18 % ; elle passe à 37 % chez les Français qui s'expriment en faveur d'un changement, et atteint 53 % parmi ceux qui déclarent que la prison doit être supprimée. Dans ce dernier groupe, ce point de vue est donc majoritaire, et la lutte contre la récidive ne peut plus constituer une justification de la peine de prison. Parmi les tenants du maintien de la prison à l'identique comme parmi ceux d'un changement, la majorité pense que la prison est sans effet sur la récidive (respectivement 47 % et 43 %) - **graphique 3** -.

Pour deux Français sur trois, les aménagements de peine sont efficaces pour lutter contre la récidive

La remise en question du rôle dissuasif de la prison sur la récidive exprimée par les Français donne sens à leur position sur les aménagements de peine. Ils sont 64 % à penser que les aménagements de peines constituent un moyen efficace pour lutter contre la récidive. Cette position semble prise en connaissance de cause, puisque dans leur très grande majorité, les Français déclarent connaître la libération conditionnelle (97 %), le bracelet électronique (98 %) et la semi-liberté (86 %), ces trois mesures étant nettement mieux connues que le placement à l'extérieur de la prison auprès d'une

Tableau 2. Opinion des Français sur les rôles de la prison

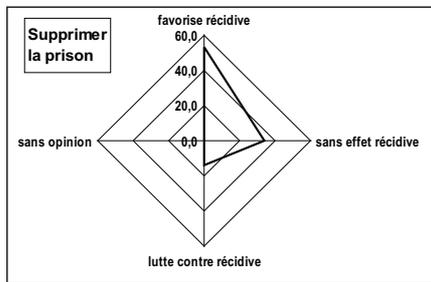
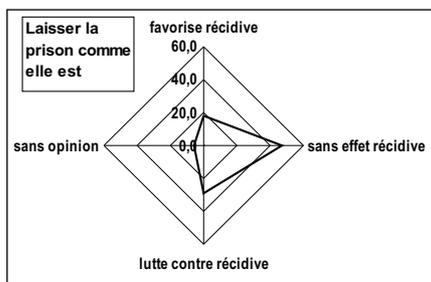
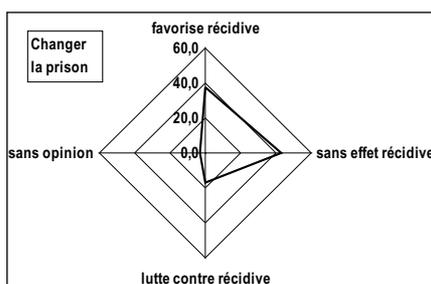
Les rôles de la prison	Rôle essentiel	Rôle important	Sous-total	Rôle peu important	Ce n'est pas le rôle de la prison	Sous-total	Ne sait pas
Protéger la société des délinquants	34,4	47,1	81,5	4,3	13,4	17,7	0,8
Punir les délinquants	31,4	48,4	79,8	6,0	12,7	18,7	1,5
Dissuader les délinquants	28,1	47,1	75,2	9,0	14,2	23,2	1,6
Réinsérer les délinquants	31,2	42,0	73,2	6,6	18,8	25,4	1,4

Lecture : 34,4% des Français considèrent que la prison a un rôle essentiel à jouer dans la protection de la société contre les délinquants.

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

association, cité par un Français sur deux. Par ailleurs, cette opinion est aussi liée à la perception globale du monde carcéral. En effet, parmi ceux qui ne souhaitent pas que la prison change, 55 % estiment que les aménagements de peine sont efficaces ; cette part passe à 67 % parmi les tenants du change-

Graphique 3. Position des Français sur le rôle de la prison sur la récidive



Lecture : parmi les Français qui jugent que la prison doit rester comme elle est, 18% considèrent qu'elle favorise la récidive, 47% qu'elle est sans effet sur elle, 29% qu'elle lutte contre et 6% sont sans opinion.

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

ment et atteint 80% parmi ceux qui souhaitent la disparition de la prison.

Cinq groupes de Français selon leur opinion sur la prison

LES Français se répartissent en cinq groupes selon leurs différentes opinions sur l'univers carcéral. Quatre d'entre eux se définissent par des représentations de la prison qui vont du jugement largement positif à la remise en cause de la prison, tandis que le cinquième apparaît comme celui des Français sans opinion. Plus les Français ont une opinion positive de la prison, plus ils vont avoir tendance à répondre aux questions de connaissance en choisissant les modalités reflétant la situation la plus favorable aux détenus.

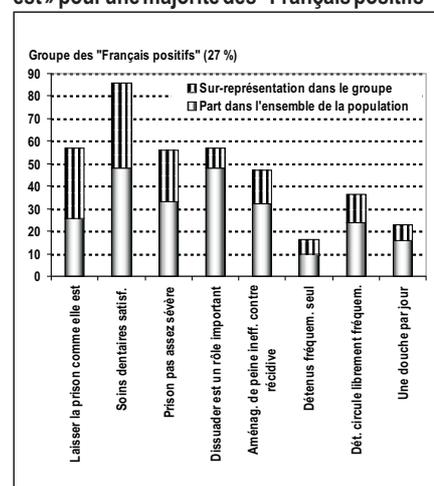
Un quart des Français ont une opinion globalement bonne sur la prison (groupe des « Français positifs »)

Le groupe qui renvoie globalement l'opinion la plus positive sur la prison représente 27% de la population française. Plus de la moitié des Français qui en font partie considèrent qu'il faut laisser la prison comme elle est, contre un quart dans l'ensemble de la population. L'ensemble des soins médicaux apportés aux détenus est jugé satisfaisant tout comme leurs conditions de vie matérielles. Une partie estime néanmoins que la prison n'est pas assez sévère. Ils considèrent les rôles attribués à la prison comme importants sans être essentiels, y compris celui de dissuader de récidiver ; la majorité estime que la prison, ainsi que les aménagements de peine, sont sans effet sur la récidive. Cette représentation de la prison s'inscrit dans une réflexion

très éloignée de l'univers carcéral : la majorité (71 %) déclarent n'avoir jamais pensé à la vie en prison, n'avoir jamais imaginé aller un jour en prison (61 %), et ne connaître ni de près ni de loin la prison par le biais d'une expérience personnelle (47 %), contre respectivement 46 %, 47 % et 39 % dans l'ensemble de la population.

Ces Français ont une vision plutôt idéalisée de certains aspects de la prison : ils pensent plus fréquemment que l'ensemble des Français que les détenus sont seuls dans leur cellule, avec des WC séparés, qu'ils circulent le plus souvent « librement » dans la prison, qu'ils ont accès à une douche par jour, ou que les prestations de confort, comme le réfrigérateur, sont gratuites - **graphique 5** -.

Graphique 5. « Laissons la prison comme elle est » pour une majorité des « Français positifs »



Lecture : 57 % des « Français positifs » souhaitent laisser la prison comme elle est contre 26 % dans l'ensemble de la population.

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Le niveau d'études qu'ils déclarent est moins élevé que celui du reste de la population (inférieur au BAC pour 56 % d'entre eux contre 39 % pour l'ensemble) ; ils sont par ailleurs plus fréquemment ouvriers (20 % contre 14 %).

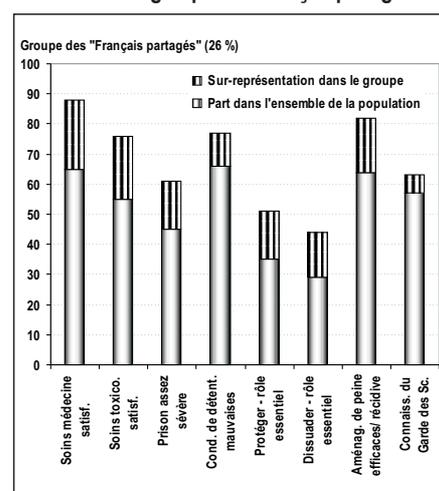
Un quart des Français partagés entre satisfaction et insatisfaction (groupe des « Français partagés »)

LE deuxième groupe rassemble également 26 % des Français. Si comme dans le premier groupe, ils ont un jugement plutôt positif des soins médicaux, ils s'en distinguent par une vision plutôt négative des autres aspects de l'univers carcéral. Ils sont plus nombreux que la moyenne à estimer que la prison est suffisamment sévère

(61 % contre 45 %) et que les conditions matérielles de détention sont mauvaises (77 % contre 66 %) ; ils souhaitent donc plus souvent un changement au sein de la prison (86 % contre 71 %).

Par ailleurs, alors que dans le premier groupe, les différents rôles possibles de la prison étaient jugés seulement importants, ils deviennent ici essentiels et les aménagements de peines sont plus souvent considérés comme efficaces pour lutter contre la récidive - **graphique 6** -.

Graphique 6. Protéger la société, un des rôles essentiels selon le groupe des « Français partagés »



Lecture : 88 % des « Français partagés » estiment que les soins médicaux sont satisfaisants contre 65 % dans l'ensemble de la population

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Ces Français, qui ont plus d'attentes que la moyenne vis-à-vis de la prison, semblent aussi plus concernés par le sujet puisque 94 % disent avoir été marqués par des événements en lien avec la prison ces dernières années (contre 82 % en moyenne) et 74 % pensent à la vie en prison (contre 55 % de l'ensemble des Français). Ils ont également une plus grande faculté à se projeter dans l'univers de la prison que l'ensemble de la population, 64 % s'imaginant être susceptibles d'y aller un jour contre 53 % dans l'ensemble.

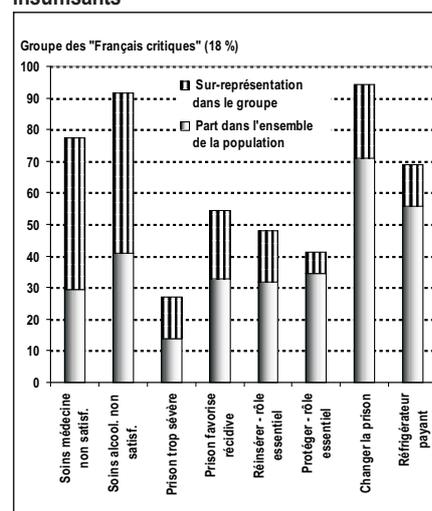
Cet intérêt pour la prison s'accompagne aussi d'une meilleure connaissance de cet univers, que ce soit en ce qui concerne l'institution ou les conditions de détention (droits des détenus, encellulement individuel, activités, conditions d'hygiène et d'intimité) - **graphique 6** -. Enfin, hormis une légère sur-représentation masculine, ils présentent les mêmes caractéristiques socio-démographiques que l'ensemble de la population.

ristiques socio-démographiques que l'ensemble de la population.

Pour 18 % des Français, la prison dégage une image négative et doit être changée (groupe des « Français critiques »)

LES Français de ce groupe se caractérisent par une vision négative de la prison dans tous ses aspects, y compris les soins médicaux. S'ils ont des opinions assez proches de celle des « Français partagés » sur le rôle de la prison et sur l'efficacité des aménagements de peines pour lutter contre la récidive, ils s'en distinguent par une position beaucoup plus critique concernant les soins médicaux, la sévérité excessive de la prison et son effet sur la récidive - **graphique 7** -. Ils partagent quasi unanimement l'idée de changer la prison.

Graphique 7. Pour une très grande majorité des « Français critiques », tous les soins sont insuffisants



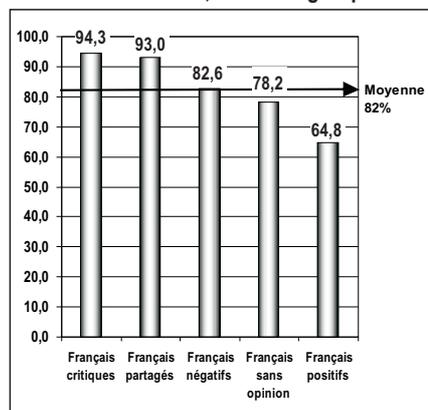
Lecture : 77 % des « Français critiques » estiment que les soins médicaux sont insatisfaisants contre 29 % dans l'ensemble de la population

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Les différentes caractéristiques du groupe des « Français partagés » se retrouvent en plus marquées dans le groupe des « Français critiques » : ils ont les meilleures connaissances sur la plupart des thématiques traitées, excepté sur les droits des détenus. Leur opinion semble donc davantage s'appuyer sur des connaissances objectives que sur une construction plus ou moins fictive. Ils ont ainsi une connaissance du quotidien des détenus très supérieure au reste de la population. Ils savent par exemple que tous les services sont payants, sauf les repas et que ces derniers sont pris en cellule - **graphique 7** -. Ils ont par ail-

leurs développé une réflexion sur la prison : ils déclarent avoir pensé à la vie en prison, avoir même imaginé y aller un jour et ont été marqués par divers événements en rapport avec la prison : suicides, évasions, surpopulation carcérale, conditions de détention - **graphique 8** -.

Graphique 8. Les Français marqués par un événement ou une information sur la prison ces dernières années, selon leur groupe



Lecture : 82% des Français déclarent avoir été marqués par un événement ou une information sur la prison ces dernières années ; cette part est de 94,3% parmi les "Français critiques" ; elle est de 64,8% parmi les "Français positifs".

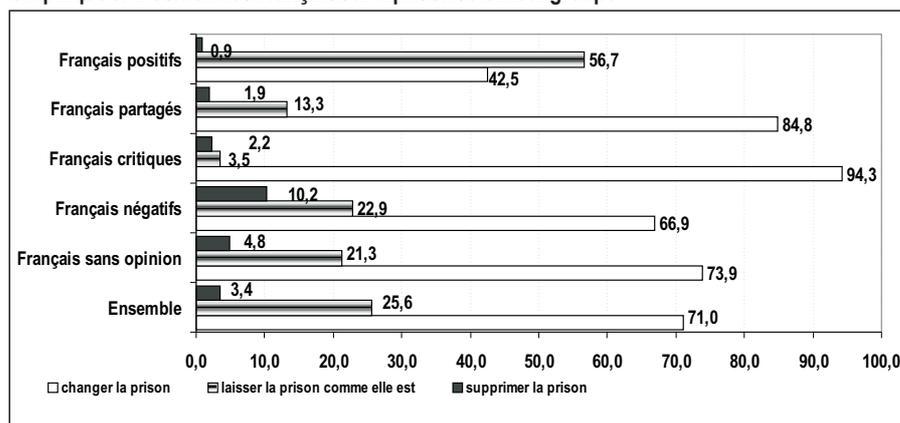
Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Les personnes de ce groupe possèdent plus souvent que le reste de la population un niveau d'études supérieur ou égal au bac (62 % contre 39 %) et les professions intermédiaires et supérieures y sont sur représentées (36 % contre 22 %).

Des Français dans une position négative vis-à-vis de la prison (groupe des « Français négatifs »)

CE groupe représentant 17 % des Français est porteur d'un jugement radicalement négatif sur la plupart des aspects évoqués de l'univers carcéral et en particulier sur l'ensemble des soins apportés aux détenus. Autre marque de leur positionnement extrême, ils sont trois fois plus nombreux que dans l'ensemble de la population à souhaiter la suppression de la prison (10 % contre 3%) - **graphique 9** -.

Graphique 9. Position des Français sur la prison selon leur groupe

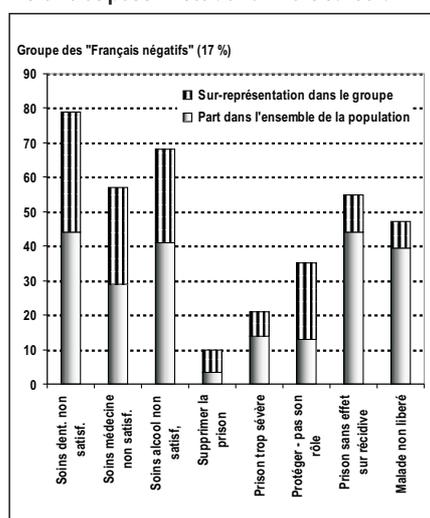


Lecture : pour 71% des Français, la prison devrait être changée ; cette part est de 42,5% pour les "Français positifs".

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Ils estiment également plus souvent que la prison est trop sévère (21 % contre 14 % dans l'ensemble). Pour la majorité, la prison n'a aucun rôle à jouer et ils pensent majoritairement que ni les aménagements de peine, ni la prison ne sont efficaces pour lutter contre la récidive. Leurs connaissances sont parfois faussées par cette vision exagérément négative de l'univers carcéral, en particulier en ce qui concerne les droits reconnus aux détenus - **graphique 10** -.

Graphique 10. Les "Français négatifs" ont une vision très pessimiste de l'univers carcéral



Lecture : 79% des "Français négatifs" estiment que la prise en charge des soins dentaires est insatisfaisante contre 44% dans l'ensemble de la population

Source : Ministère de la Justice, SDSE, enquête 2009 sur les Français et la prison

Des Français sans opinion particulière sur la prison

LE dernier groupe rassemble 12 % de la population. Pour eux, les questions relatives au thème de la prison ne font pas sens. Ils sont souvent sans opinion sur la question des soins (de 33 % à 55 %), sur les conditions de détention en prison ou sur la question de la sévérité du milieu carcéral.

Ils ne se positionnent pas davantage sur les questions de connaissance avec les parts les plus élevées de personnes ne sachant pas répondre, et donc les moins bons scores de bonnes réponses.

Les retraités et les plus de 65 ans sont sur-représentés dans ce groupe, ainsi que les personnes sans activité professionnelle. ■

Directeur de la publication : Benjamin Camus
 Rédactrice en chef : Odile Timbart
 Maquette : Denis Toussaint
 ISSN 1252 - 7114 © Justice 2013
 Ministère de la Justice
 13 place Vendôme - 75042 Paris CEDEX 01
<http://www.justice.gouv.fr/>